L'Orchestre [à suivre]

Autor(en): **Piguet du Fay, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **2 (1941)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-956110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Kämpfert hat dem EOV. hervorragende Dienste geleistet. Er war von 1929 bis 1937 Mitglied unserer Musikkommission, in welcher er, dank seiner ausgezeichneten Kenntnisse der gesamten Musikliteratur, immer ein zuverlässiger Ratgeber war. Auch in dieser Stellung kam ihm seine große pädagogische Erfahrung zu statten, denn er wußte stets, was sich für die Bedürfnisse unserer Sektionen am besten eignet. Er hat auch eine Anzahl seiner Werke der Zentralbibliothek geschenkt und dadurch unser Repertoire bereichert. Da es sich um populäre, aber musikalisch wertvolle Kompositionen handelt, so dürfte deren vermehrte Berücksichtigung allen in Frage kommenden Orchestern empfohlen werden. Zu seinem 70. Geburtstage veranstaltete das Radio Bern ein Konzert mit Kompositionen Kämpferts.

Im persönlichen Verkehr war Kämpfert, welcher schon seit vielen Jahren das Schweizer Bürgerrecht besaß, von einer bezaubernden Liebenswürdigkeit, die aus einem lauteren Herzen floß und ihm alle Sympathien gewann.[2])

Ein gütiger Mensch, ein treuer Freund ist für immer von uns gegangen. Ehre seinem Andenken.

A. Piguet du Fay.

L'Orchestre

Par A. Piguet du Fay.

Ce terme, dérivé du grec «Orchestra«, signifiait à l'origine «place de danse» et désignait dans l'antiquité une place demi-circulaire comprise entre la scène et la partie du théâtre réservée aux spectateurs. C'est sur cette place qu'évoluaient, accompagnés de flûtes et de cithares, les choeurs dont le rôle, dans la tragédie antique, était très important.

A l'époque de la Renaissance, les efforts de reconstitution de la tragédie antique aboutirent à la création de l'opéra, dont le caractère était au début uniquement dramatique. C'est à cette époque que le terme orchestre servit d'abord à désigner l'espace occupé par les instrumentistes accompagnateurs, entre la scène et la salle, puis cette désignation fut appliquée à l'ensemble de ces musiciens.

Il est probable que dans la Grèce antique, les instruments naturellement fort primitifs — la flûte, la trompette, la cithare et la lyre — se bornaient à renforcer les choeurs. On ne peut cependant faire à ce sujet que des suppositions, car nous ne connaissons les instruments de cette époque reculée que par les descriptions des his-

[2]) Für die wertvollen Mitteilungen über M. K., die uns Herr Musikdirektor G. Fessler in freundlicher Weise zukommen ließ, möchten wir ihm auch an dieser Stelle herzlich danken.

toriens et des poètes contemporains et par les représentations des sculpteurs et des peintres parvenues jusqu'à nous, et on n'a jamais rien trouvé qui ressemble à une partition musicale. Il est en tout cas certain que l'art musical se trouvait dans un état d'infériorité quant aux autres arts.

D'après ce que nous savons de la musique au moyen-âge-du dixième au quinzième siècle — il est certain que le nombre des différents instruments de musique avait considérablement augmenté et c'est alors que les instruments à archet font leur première apparition, ainsi que l'orguette ou orgue portatif. Les hautbois et les cromornes viennent se joindre à la flûte et au fifre; les cors et les trompettes de toutes dimensions complètent avec les serpents cet orchestre probablement plus bruyant qu'agréable. La famille des instruments à percussion, beaucoup plus riche qu'aujourd'hui, est encore renforcée par des clochettes, des castagnettes et divers autres instruments. L'orgue était déjà employé à l'église pour accompagner et guider les voix; la musique religieuse utilisait en outre les cithares et les différentes sortes de violes. C'était l'époque des drames sacrés et des «Mystères», dans lesquels la musique tenait certainement une place importante. Il n'est malheureusement pas possible de donner une définition exacte de l'orchestre médiéval, car les mélodies de l'époque qui nous sont connues ne nous ont pas livré la moindre trace d'accompagnement et ce n'est qu'à partir du seizième siècle que nous possédons des parties gravées d'instruments concertants.

Un des premiers compositeurs qui ait écrit pour un véritable orchestre est probablement Giovanni Gabrieli (Venise 1557—1612) qui était organiste et chef d'orchestre à l'Eglise de St. Marc à Venise. Son orchestre était composé d'instruments à archet, de flûtes, hautbois, bassons, trompettes, trombones et cors. Les instruments à vent, encore très primitifs comparés à ceux d'aujourd'hui, servaient surtout à renforcer les »tutti« des instruments à cordes. Par contre l'orgue, déjà très perfectionné, venait enrichir l'orchestre, en particulier pour la musique religieuse. Monteverdi (1567—1643) fait déjà un usage assez fréquent de la harpe et du clavecin qu'il employait à l'orchestre en deux parties.

Pendant le dixseptième siècle, on peut observer une certaine sélection dans les instruments de l'orchestre. On n'emploie plus autant de types différents d'une même famille, mais on cherche plutôt à utiliser les instruments d'une façon conforme à leur caractère et à leur timbre et l'on fait parfois dialoguer les voix avec les instruments. Il faut ajouter que la facture et par suite la technique des instruments à vent a déjà réalisé de grands progrès. C'est ainsi que Rameau (1683—1764) emploie la flûte comme instrument concertant dans son opéra «Hyppolite et Aricie». L'orchestre de Rameau comprend outre le quintette à cordes, les

flûtes, hautbois et bassons doublant presque toujours les parties de violes et, comme cuivres, les trompettes, cors et trombones. Rameau est le premier compositeur français ayant employé la clarinette à l'orchestre, dont elle ne faisait pas encore régulièrement partie. Cet instrument, le plus jeune de l'orchestre actuel, a été inventé par le luthier Denner à Nuremberg en 1690, qui a ainsi perfectionné l'antique chalumeau. A cette époque, l'Orchestre de l'Opéra de Paris comptait une cinquantaine de musiciens.

Les contemporains allemands de Rameau, Jean-Sébastien Bach (1685 à 1750) et Georges-Frédéric Haendel (1685—1759) disposaient d'orchestres analogues ne comprenant toutefois pas seulement un ou deux exemplaires d'un type, mais la famille complète de ect instrument. Les nombreuses oeuvres instrumentales de ces deux illustres compositeurs prouvent que la technique musicale avait déjà fait d'énormes progrès. Haendel est le premier compositeur qui ait employé le carillon à clavier (Glockenspiel) à l'orchestre, dans son oratorio «Saül»; c'est donc à tort que l'on attribue généralement cette innovation à Mozart, dans la «Flûte enchantée», où il fait de cet instrument un emploi aussi original qu'attrayant et dont l'importance, tant au point de vue scènique que musical, ne le cède en rien à celle de l'instrument qui prête son nom au dernier chef-d'oeuvre du Maître.

Malgré les grands progrès réalisés dans le perfectionnement des instruments à vent, les musiciens et les facteurs rivalisaient de zèle pour les rendre encore plus parfaits ou inventer de nouveaux types d'instruments. Quelques instruments de cette époque: le clavecin, le quinton, la viole d'amour, la viole de gambe et la flûte à bec négligés pendant plus d'un siècle jouissent actuellement d'une certaine faveur dont profite surtout la flûte à bec; il existe des sociétés composées uniquement de ces instruments et ayant à leur disposition une littérature abordante dont certaines maisons d'éditions ont publié un répertoire important. Il est curieux de constater, à l'époque de la technique, le retour de nombre d'amateurs à un instrument primitif, lors même que cet instrument pourrait, sans aucun désavantage, être doté des perfectionnements qui en faciliteraient considerablement l'étude.

(A suivre.)

Für fleißige Orchestermitglieder.

Viele Sektionen pflegen den fleißigen Probenbesuch ihrer Mitglieder durch kleine Geschenke zu belohnen. Einige Vereinspräsidenten teilen uns mit, daß sie in solchen Fällen diesen verdienten Mitgliedern mit einem Gratisabonnement auf unsere Zeitschrift »Sinfonia« eine große Freude bereiten. Wir erlauben uns, andere Sektionen darauf aufmerksam zu machen und bemerken noch, daß sie dadurch auch unserem Organ eine wertvolle und notwendige Unterstützung zukommen lassen.

Redaktion und Verlag der »Sinfonia«.